Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902779-20251203-202545-DE

**COMMUNE DE SIZUN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 3 décembre 2025**

**Délibération n° 2025-45**

***NOMBRE DE MEMBRES :***

| EN EXERCICE | PRESENTS | VOTANTS |
|---|---|---|
| 18 | 16 | 18 |

Quorum atteint

***DATE DE CONVOCATION :*** 25.11.2025
***DATE D'AFFICHAGE :*** 4.12.2025

Le trois décembre deux mille vingt-cinq, à 19 H 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme Catherine LE ROUX, Maire. Etaient présents l'ensemble des membres en exercice, à l'exception de :

**ABSENTS** : Fabienne DOLOU qui avait donné pouvoir à Nicole CRENN et Cédric LE BORGNE qui avait donné pouvoir à Amélie LE CALVEZ.

Mme Nicole CRENN a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PACTE FINISTERE 2030 – VOLET 1 (extension maison de santé)**

Madame Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu de solliciter le Conseil Départemental du Finistère pour le financement des projets communaux prévus en 2026. Il s'agit :

- Des travaux d'extension de la maison de santé

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Sollicite le Conseil Départemental du Finistère pour le financement de ces travaux dans le cadre du pacte Finistère 2030 (volet 1).

POUR COPIE CONFORME,

Catherine LE ROUX,
Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes – 3, contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.